

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 67 (1958-1961)
Heft: 299

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1958 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 29 octobre 1958, à 20 h. 30.

Auditoire XV

Présidence : Dr Camille Mermod, président.

Décès. — Le Dr *François Forel*, médecin à Chigny sur Morges, est décédé le 1er septembre; il était entré en 1915 dans la Société, où il avait pris la place de son père, F.-A. Forel.

Admission. — M. *Jean-Pierre Viret*, présenté le 2 juillet.

Candidature. — M. le Dr *René Tecoz*, médecin à Lausanne, présenté par MM. R. Matthey et Mermod.

Dons à la bibliothèque. — De M. *André Rivière*, membre d'honneur : divers tirés à part de ses travaux et son mémoire intitulé « Contribution à l'étude géologique de l'Elbourz (Perse) » 1934. De M. *Roger Heim*, membre d'honneur : quelques tirés à part et publications.

Conférence.

Le président donne la parole à M. Edmond Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien directeur de l'Observatoire neuchâtelois, pour sa conférence intitulée : *L'étude des tremblements de terre et la prospection sismique*, avec projections.

Assemblée générale extraordinaire du mercredi 12 novembre 1958, à 16 h. 30.

Auditoire XV

Présidence : Dr Camille Mermod, président.

La Société est convoquée en assemblée générale pour se prononcer sur la nouvelle rédaction des Statuts et du Règlement telle qu'elle a été établie avec les modifications adoptées en assemblée générale de décembre 1954 et de mars 1958, et en tenant compte des articles 7, 29 et 45 du Règlement récemment remaniés comme suit :

Règlement :

ART. 7. — Le Comité est composé de cinq membres : le président, le vice-président et trois assesseurs. (Art. 23 des statuts).

L'un des assesseurs agit en qualité de secrétaire du Comité et possède, collectivement avec le président, la signature sociale. (Art. 4 des statuts); il contrôle *périodiquement la bonne tenue des archives.*

Le deuxième assesseur contrôle la tenue des comptes et établit le bilan.

Le troisième assesseur contrôle le service des échanges et des abonnements, ainsi que la bibliothèque.

ART. 29, lettre *f*, dernier alinéa : Tout tiré à part portera, *sur une page du texte*, la mention de la publication de la Société d'où il a été extrait.

ART. 45. — La bibliothèque est ouverte chaque semaine aux jours et heures fixés par le Comité, et indiqués sur le tableau annuel des séances. Elle est ouverte en tout cas *pendant une heure* hors des séances l'après-midi des jours de réunion de la Société.

Cette réimpression, retardée pour raisons d'économie, ne peut plus être différée, d'autant plus que les transactions actuellement en cours avec la Société Académique Vaudoise au sujet du secrétariat commun ne peuvent se faire que sur des bases précises.

L'assemblée donne son approbation au texte présenté et au projet de réimpression en polycopie que le président, avec son dévouement habituel, se charge de faire.

Le procès-verbal de la séance du 29 octobre est adopté.

Décès. — Le pasteur *William Cuendet*, membre depuis 1931, est mort le 29 octobre; il était le beau-frère de notre regretté président *Pierre Dufour*.

Admissions. — M. le Dr *René Tecoz*, présenté le 29 octobre, et un nouveau candidat, M. *René Fazan*, Dr ès sciences, à La Conversion sur Lutry, présenté par MM. *Mermod* et *L. Fauconnet*.

Communications scientifiques.

Robert Matthey et *René Tecoz*. — *Nouvelles informations sur un précurseur suisse de G. Mendel.* (Voir ce *Bulletin*, p. 127.)

Paul-Emile Pilet. — *Une technique de préparation de fragments de tissus.* (Voir ce *Bulletin*, p. 133.)

Pierre Lerch, *Serge Neukomm* et *Mme Diana Vaucher*. — *Préparation et étude de suspensions colloïdales de phosphate de chrome radioactif pour l'usage médical, avec projections.*

Pierre Lerch et *Mlle Tatiana Thillot*. — *Dosimétrie de protection à l'aide d'émulsions photographiques, avec projections.*

Ces deux communications étaient présentées par M. *Lerch*.

(Voir ce *Bulletin*, p. 139 et p. 145.)

Séance du mercredi 26 novembre 1958, à 17 heures,
à l'École de Physique.

Présidence : Dr *Camille Mermod*, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre est adopté.

Pour introduire la visite des installations à basse température récemment créées en son laboratoire, le Professeur *Dominique Rivier* fait un exposé, illustré d'expériences, sur le comportement électrique de la matière aux très basses températures. Puis M. *François Haenssler* présente les principales installations, dont l'appareil *Philips* et le cryostat à hélium.

La visite, très bien réglée par les collaborateurs et les assistants de M. *Rivier*, intéresse vivement les participants.

Assemblée générale du mercredi 10 décembre 1958, à 16 heures.
Auditoire XV

Présidence : Dr Camille Mermod, président.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre est adopté.

Admission. — M. *Darius Djelali*, Dr en médecine, à Lausanne, présenté par MM. Bucher et Mermod.

Dons à la bibliothèque. — De M. *Francis Shepard*, membre d'honneur : publications et tirés à part. De M. *Georges Bouvier* : « Les maladies des ruminants sauvages de la Suisse », 1958, publications du Service vétérinaire cantonal et de l'Institut Galli-Valerio.

M. Mermod présente le

Rapport du comité pour l'année 1958.

Etat des membres :

Membres d'honneur	17	+ 2
» émérites	9	+ 1
» à vie	30	
» corporatifs	20	— 1
» ordinaires	362	

La Société a nommé trois membres d'honneur :

MM. Carl-W. Correns, professeur, directeur du Sedimentpetrographisches Institut de l'Université de Göttingue,

André Rivière, professeur de sédimentologie à la Faculté des Sciences de Paris,

Francis Shepard, professeur à la Scripps Institution of Oceanography, à l'Université de Californie,

ainsi qu'un membre émérite :

M. Nicolas Oulianoff, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Quinze membres ordinaires ont été reçus :

Mlle Ilse Antenen	MM. Jean Michod
MM. Georges Bailly	Jean-Jacques Morf
Pierre Bocherens	Mlle Eliane Roesch
Germain Botteron	MM. Gian-Franco Schubiger
Louis Cuendet	Paul-André Siegenthaler
Jean Dubugnon	René Tecoz
René Fazan	Jean-Pierre Viret
Henri Masson	

et un membre corporatif : L'École des Métiers de Lausanne.

Cinq membres sont décédés au cours de l'année :

M. William Cuendet	MM. Arnold Reymond
Dr Ernest Décombaz	Maurice Sandoz.
Dr François Forel	

Nous avons enregistré la démission de 12 membres ordinaires, la plupart par suite de leur départ hors du canton : il s'agit de :

Mlle Marlyse Brenzikofer	MM. Bela Kenedy
MM. André Chatillon	Raymond Monney
Alfred-Henri Chavannes	Robert Nicole

MM. André Gardiol
Victor Gross
Martin Juon

Mme Marguerite Parlato
MM. Wolfgang Poppelbaum
Léo-Alfred Schwander.

M. Edgar Lüscher qui, ayant quitté le canton, espère y revenir a passé membre en congé.

Deux membres corporatifs nous ont en outre quittés :

La Rhôna S. A

Hermann Thorens S. A., à Ste-Croix.

Séances. — Nous avons tenu seize séances ordinaires dont trois assemblées générales statutaires ainsi qu'une courte assemblée générale extraordinaire.

Deux séances ont été organisées en collaboration : le 21 mai avec la Société vaudoise d'Entomologie; le 18 novembre, séance extraordinaire, avec la Société vaudoise d'Astronomie.

Cinq séances ne concernaient qu'une seule spécialité et se répartissent comme suit : Zoologie 1, Physique 2, Biochimie 1, Bactériologie 1. Deux concernaient des spécialités voisines, cinq étaient mixtes.

Trois séances ont été réservées à des conférences : le 12 mai, M. Michel Marguerat a fait revivre pour nous par le verbe et par l'image des « Impressions de voyage, du Colorado au Mont Palomar » ; le 21 mai, lors d'une séance commune avec la Société vaudoise d'Entomologie, M. Paul Bovey, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, nous a parlé des ravages provoqués dans les Alpes par la tordeuse du mélèze, conférence illustrée par un film et de nombreux clichés en couleurs; le 29 octobre, M. Edmond Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien directeur de l'observatoire de cette ville, a traité pour nous ce sujet : Les Tremblements de terre et la prospection sismique; ceci sans compter l'exposé donné par M. Paul Wild de l'Observatoire de Berne à l'occasion d'une séance extraordinaire avec la Société vaudoise d'Astronomie et qui avait pour titre : « Les supernovae : gigantesques explosions d'étoiles ».

Assemblées générales. — Le 12 mars, assemblée générale de printemps. Le 14 juin, assemblée générale d'été tenue à Villeneuve, dans la salle du Conseil communal mise aimablement à notre disposition par la Municipalité. Après un exposé sur la faune et la flore de la région des Grangettes par MM. Charles Chessex et Würigler, les participants se sont promenés en long et en large dans la Réserve qui a coûté tant de peine à la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature. Le temps fut, contrairement à l'habitude, particulièrement clément ce qui permit à de nombreux groupes de s'égailler en laissant nos guides faire cavalier seul. La faim et la soif nous ont réunis autour du repas du soir servi à l'Hôtel du Raisin.

Le 12 novembre la séance fut précédée par une courte assemblée générale à l'occasion de laquelle nos collègues se sont prononcés en faveur du texte, mis à jour, du Règlement.

Aujourd'hui, 10 décembre, assemblée générale statutaire qui sera suivie d'un exposé de M. Robert Mercier sur un des problèmes actuellement à l'étude dans les laboratoires de physique de l'EPUL : « Noyau atomique et magnétisme ».

Conférence académique. — M le professeur Roger Heim, directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, a traité devant le public des grands jours un sujet qui embrasse presque toutes les sciences naturelles : « Les champignons hallucinogènes du Mexique ».

Cours d'information. — Ce cours sur la chromatographie a remporté un très grand succès, juste récompense pour les conférenciers : MM. Dominique Reymond, Georges Brunisholz, Louis Fauconnet et Paul-E. Pilet, qui ont traité devant des auditoires imposants divers aspects et applications de cette brillante méthode.

Colloques de Chimie. — Grâce à l'appui de l'Industrie chimique, deux colloques ont été organisés. Tous deux d'une tenue remarquable, tant par le sujet que par l'élégance de l'exposé, ont bénéficié d'une fréquentation très réjouissante.

Le 22 janvier, M. Roger Ulrich, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, directeur du laboratoire de Biologie de la Station du froid au C. N. R. S., a parlé de « La vie et la mort des fruits aux basses températures ». Le 27 février, M. G. Charlot, professeur de Chimie analytique à l'École supérieure de Physique et de Chimie de Paris, a fait un exposé sur « Les méthodes électrochimiques d'analyse. Signification des déterminations potentiométriques ».

La formule s'est montrée excellente et nous espérons qu'il sera possible par la suite de continuer. Le proche avenir est assuré par un nouveau don de l'industrie chimique et des pourparlers sont en cours pour appeler d'autres conférenciers.

Nous avons projeté d'autres manifestations, la visite du CERN par exemple. Le temps nous a devancés et la réalisation en est retardée.

Catalogue des périodiques. — Des changements survenus à la Bibliothèque cantonale l'ont mis en veilleuse momentanément malgré les efforts du Comité pour en activer l'achèvement.

Statuts et Règlement. — La réédition décidée en 1957 est en voie de réalisation. Le texte définitif en a été arrêté par l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre. La présentation ne sera certes pas comparable à celle d'une édition typographique, mais le Comité estime préférable de réserver les sommes qui lui sont confiées pour l'impression de travaux scientifiques.

Publications. — La présentation imparfaite de nos publications, conséquence du mauvais état des caractères d'imprimerie, a été l'objet de multiples entrevues et démarches. Le choix d'un type moderne de caractères, faciles à compléter, ainsi que d'un papier plus épais, a été décidé par le Comité. Le résultat s'est révélé satisfaisant et le retard de quelques semaines dans la livraison des matrices n'a pas eu de conséquences fâcheuses.

Une demande d'échange avec le *Naturaliste malgache* à Madagascar, acceptée par le Comité, permet d'élargir encore le cercle de nos lecteurs.

Au cours de l'année, deux *Bulletins* portant les numéros 297 et 298 sont sortis de presse; un troisième qui portera le numéro 299, en préparation, sortira en 1959. Nous avons en outre publié deux

Mémoires portant les numéros 73 et 74. La production reste ainsi normale et satisfaisante.

Nous devons relever à ce sujet que plusieurs auteurs ont contribué aux frais de publication pour une part plus grande que celle prévue par le règlement. Notre compte débiteur est diminué d'autant et nous les en remercions.

Bibliothèque. — Le service fonctionne. Un retard concernant plusieurs abonnements a pour unique cause la complète déconfiture de ce qui fut la Librairie de l'Université. Nous avons mis ordre à cet état de choses en confiant ces abonnements à un courtier en librairie en la personne de M. Paul-H. Feissly, libraire-éditeur, qui a pu reprendre contact avec nos correspondants.

La collaboration avec le nouveau directeur de la Bibliothèque cantonale, M. Clavel, s'annonce excellente et nous le remercions de l'attention qu'il veut bien nous porter.

Secrétariat. — Nos membres ont été nantis en temps voulu d'entretiens en cours avec le Comité de la Société Académique Vaudoise. Les conclusions de la Commission financière nous ont conduits à ces démarches afin de résoudre le problème financier commun. Il s'agit en outre du statut de notre secrétaire, statut qui se révèle insuffisant depuis longtemps.

La prise de contact a été officiellement demandée lors du Conseil des délégués au printemps écoulé. Après deux conversations préliminaires entre des représentants de notre Comité et le président de la SAV puis avec une délégation du Comité de la SAV, une conférence fut tenue le 25 novembre par une commission mixte à laquelle assistaient en outre M. Robert Anken, chef du Service de l'Enseignement supérieur, et M. Clavel, directeur de la BCU.

Cette Commission, après deux délibérations, a donné mission aux présidents de nos deux Sociétés d'examiner certains points et de faire rapport.

Convention avec le Laboratoire de Géologie. — Une convention signée le 3 décembre fixe la procédure concernant l'impression, par notre imprimeur, du *Bulletin des Laboratoires de Géologie,...* Elle vient corroborer un usage déjà ancien, ceci non par simple plaisir de bureaucrate, mais afin de gagner du temps et d'éviter des lapsus. Elle est en accord avec l'article 29 f) du règlement.

Union de Sociétés scientifiques. — Ici encore l'entente est parfaite. L'importance de ce groupement est confirmée par l'admission dans son sein d'une huitième association : il s'agit du « Groupement romand d'Hygiène industrielle et de Médecine du travail ». Le côté juridique de la question a été étudié avec soin par M. Pierre Boven, ancien procureur, que nous avons le plaisir de remercier ici.

Locaux. — Une lueur d'espoir luit à l'horizon. Sans divers contretemps, la Salle Tissot nous aurait été déjà rendue; elle le sera au plus tard en mai prochain selon les assurances reçues de M. Clavel. En outre, fait nouveau, des pourparlers sont en cours afin d'obtenir le remplacement de l'actuel secrétariat par des locaux plus décents.

Finances. — Ce n'est pas sans inquiétude que nous avons commencé le dernier exercice, sans pourtant désespérer.

La situation très précaire en 1956 fut momentanément sauvée par la mise en circulation d'une somme d'environ 8000 fr. prélevée sur le capital inaliénable. D'autres mesures ont été prises ensuite du rapport de la Commission financière, mesures dont les conséquences nous permettent d'envisager l'avenir d'un œil plus serein :

suppression, après entente avec la BCÜ, de plusieurs abonnements afin de ramener ce poste à sa valeur statutaire ;

augmentation du montant des cotisations, votée par l'assemblée générale de décembre dernier et qui a été accueillie avec une bonne volonté louable par nos membres; les défections qui en ont résulté sont en effet presque inexistantes.

La redevance que nous verse l'Etat en échange des périodiques, et dont nous avons demandé la revision, a été étudiée avec tout le soin désirable par l'Autorité. C'est avec une vive reconnaissance que nous avons enregistré une augmentation substantielle du versement pour cette année.

Problème de l'Aubonne. — La compagnie exploitant l'énergie hydraulique du cours supérieur de l'Aubonne a déposé, au début de l'année, un projet d'utilisation de la totalité de la chute, avec construction d'une conduite forcée alimentant une usine qui serait située au bord du lac.

La question est suivie par le Comité qui a été représenté aux différents entretiens accordés par les autorités. En vertu du mandat que vous lui avez confié lors de l'assemblée générale du 12 mars, le Comité a envoyé une lettre d'opposition à ce projet à l'adresse de l'autorité compétente.

Société helvétique des Sciences naturelles. — L'an prochain, notre Société recevra la SHSN, qui tiendra ses assises à Lausanne. Le comité annuel se constitue et notre Société y sera représentée suivant l'usage.

Comité. — Le Comité a tenu 9 séances. Si les opinions ont parfois divergé afin de confirmer la vitalité de cet organe, la mutuelle compréhension a toujours dominé ainsi que le seul désir de voir s'épanouir toujours plus l'avenir de la SVSN.

Arrivé au terme du mandat que vous avez bien voulu me confier, j'ai la joie de remercier chacun de mes collègues de l'appui considérable qu'ils m'ont apporté ainsi que de l'unité qu'ils ont sans cesse recherchée.

Qu'il me soit permis de faire part de ma gratitude à nos deux dévouées collaboratrices. La mise à jour de la nouvelle présentation de notre *Bulletin* et de nos *Mémoires* a coûté beaucoup de travail ingrat à Mlle Meylan et c'est grâce à elle que nos travaux sont appréciés autant ou plus que certains autres dotés de moyens financiers plus puissants.

Nous avons eu l'occasion à maintes reprises de constater les difficultés que rencontre notre secrétaire pour exécuter à temps nombre de travaux divergents. Nous la remercions de servir de seconde mémoire au président après l'avoir mis au courant, ignorant qu'il est de bien des rites de notre activité.

Nous espérons que les démarches entreprises de concert avec le Comité de la SAV permettront de lui accorder un statut un peu plus conforme à la réalité.

Nous remercions enfin notre courtier en publicité, M. Pierre Mercier, de l'assiduité avec laquelle il s'est occupé de faire rentrer les gardes et les couvertures de nos publications. Nous sommes au regret de le voir nous quitter pour raisons professionnelles en le félicitant pourtant de sa nomination en qualité de professeur de mathématiques au Collège de Morges.

Avant de conclure, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous remercier tous pour la confiance que vous m'avez témoignée en me confiant la direction de notre Société. Ma reconnaissance est acquise à tous ceux en outre qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à réaliser mon mandat.

Je conclus en souhaitant que la Providence permette à notre Société de toujours remplir la mission qu'elle s'est donnée.

M. François Cherix donne lecture du

Rapport de la Commission de gestion pour l'année 1958.

Composée de MM. Altherr, Cherix et D. Aubert, la Commission de gestion s'est réunie le 3 décembre en présence du Comité *in corpore* et de Mlle Meylan. Au cours de cette séance, le président a fait un exposé sur l'activité de la Société et du Comité en 1958, suivi d'une discussion générale. Il ressort de cet entretien que la vie de la SVSN au cours de cette année peut être qualifiée de satisfaisante. Aux séances ordinaires sont venus s'ajouter les colloques de chimie et les cours d'information dont le succès vient d'être relevé par le rapport présidentiel. En outre les quatre fascicules du *Bulletin* et des *Mémoires* parus au cours de l'année sont la preuve que nos publications continuent à jouer, dans l'activité scientifique vaudoise, le rôle qui leur est assigné.

La Commission de gestion exprime le vœu, et l'assemblée sera sans doute d'accord avec elle, que l'expérience des colloques de chimie puisse s'étendre, dans les années prochaines, à d'autres sciences, la physique ou la biologie par exemple. Notre Société y trouverait un champ d'activité intéressant et la possibilité d'un rajeunissement et d'un nouveau rayonnement. Quant aux dépenses que cela pourrait entraîner, souhaitons qu'elles puissent être couvertes, comme celles des colloques de chimie, grâce à la générosité de quelque société industrielle.

Les rapports de gestion de nos prédécesseurs s'appliquaient tous à relever la précarité des finances de la Société. Cette fois, enfin, nous pouvons changer de ton et souligner avec soulagement que la situation s'est améliorée et ne donne plus d'inquiétude pour l'avenir immédiat. Il faut en savoir gré au Comité qui est parvenu à cet heureux résultat, sans porter préjudice à l'activité scientifique, par quelques mesures d'économie et une augmentation des cotisations, et en obtenant de l'Etat une majoration de sa contribution. Par delà le Comité, nos remerciements s'adressent évidemment à ceux qui ont payé la note : au Conseil d'Etat, dans le geste duquel nous distinguons, en quelque sorte, une consécration de la valeur que re-

présente la Société dans l'activité scientifique du canton; à nos membres enfin dont la fidélité a résisté à une augmentation du montant de la cotisation. Notre gratitude s'adresse tout particulièrement à ceux d'entre eux qui ont ajouté un don à leur écot réglementaire. et nous les engageons à conserver cette bonne habitude, tout en encourageant les autres à les imiter car la situation financière est loin d'être assurée pour l'avenir.

La Commission a appris avec plaisir que la Société pourra bientôt disposer à nouveau de la salle Tissot dont elle a été privée pendant près de quatre ans. C'est sans regret que nous quitterons les auditoriums universitaires, trop vastes pour l'effectif souvent fort restreint de nos séances. On a fait au Comité d'autres promesses concernant l'installation du secrétariat dans un local plus aisément accessible. Il s'agirait là d'une mesure excellente, pas seulement pour la commodité de l'administration, mais qui pourrait contribuer à remettre les sociétés savantes à leur place légitime, au plain-pied de la vie universitaire.

Pour terminer, nous déclarons que le Comité s'est montré digne de la tâche qui lui a été confiée. Par ses soins, la Société a pu vivre normalement et remplir son rôle scientifique. Nous savons combien cela exige de dévouement, de force et de temps. C'est en toute sincérité que nous adressons à tous ses membres nos remerciements. en particulier à ceux qui le quittent, M. Mermod président et M. Fisch caissier, qui se sont donnés à leur tâche avec le succès que l'on sait. Notre reconnaissance est acquise également à Mlle Meylan qui dirige nos publications avec une fidélité qui nous confond, ainsi qu'à Mlle Bouët, notre dévouée secrétaire.

Nous proposons donc à l'assemblée de donner décharge au Comité de son mandat, avec remerciements.

La Commission de gestion :

DANIEL AUBERT, FRANÇOIS CHERIX, EDMOND ALTHERR.

L'Assemblée adopte les deux rapports.

Nomination du Comité. — Le Dr *Mermod* quitte la présidence et le Comité tout à la fois, et le trésorier, M. *Fisch*, remet ses livres après quatre ans de sagace gestion. Les deux sièges, chargés de responsabilités, sont attribués à Mme *A. Schnorf-Steiner*, pour le premier, pour le second à M. *André Renaud* qui entre ainsi dans le Comité, de même que M. *Serge Neukomm*. Le Comité de 1959 se présente comme suit : présidente, Mme *A. Schnorf* ; vice-président, M. *Dominique Rivier* ; membre, MM. *Jacques Aubert*, *Serge Neukomm* et *André Renaud*.

Nomination de la Commission de vérification des comptes. — M. *Jean de Siebenthal*, sortant, est remplacé par M. *Jean Regamey* ; les deux autres membres sont Mme *Hofstetter-Narbel* et M. *René Monod*.

Une dernière nomination est à faire, celle du délégué de la Société au Sénat de la SHSN. M. *Arnold Bersier* demande à être relevé de son mandat; son suppléant, M. *Henri-A. Guévin*, prend sa place, et M. *Pierre Javet* accepte la suppléance.

Budget. — *M. Fisch* présente le projet de budget pour 1959 qui, pour la première fois depuis plusieurs années, prévoit un boni. Après discussion, l'excédent de recettes est mis sous la rubrique « Divers et imprévus ». Le budget est adopté sous cette forme :

<i>Dépenses</i>	BUDGET 1959		<i>Recettes</i>
Frais généraux	Fr. 1800.—	Intérêts et redevances	Fr. 7200.—
<i>Bulletin et Mém.</i>	7500.—	Cotisations	4800.—
Fonds de Rumine		Dons	500.—
(abonnements)	650.—	Publicité	900.—
Traitements	2500.—	Divers	650.—
Conférences et cours	300.—		
Réception SHSN	500.—		
Divers et imprévus	800.—		
	<u>Fr. 14050.—</u>		<u>Fr. 14050.—</u>

Les cotisations ne sont pas modifiées.

L'horaire des séances pour 1959 est approuvé.

M. Charles Chessex lit le

Rapport d'activité de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature pour l'année 1958.

Nous avons eu le plaisir, cette année, de voir aboutir deux réalisations d'une grande importance : le plan d'extension de Noville et la réserve de la Pierreuse. On se souvient que le plan d'extension, édicté par le Conseil d'Etat en novembre 1957 et destiné à assurer la conservation dans son état actuel de la région comprise entre Villeneuve, Noville et le Rhône, avait été l'objet d'un recours devant le Tribunal fédéral. C'est en juin 1958 que notre haute instance judiciaire prononça son verdict, par lequel elle écartait tout recours, donnant ainsi force de loi au plan du Service des bâtiments de l'Etat. Nous ne saurions laisser passer cet événement sans remercier tous ceux qui ont collaboré à cette magnifique œuvre de sauvegarde, notre Conseil d'Etat tout d'abord, qui a eu la sagesse de préférer les valeurs durables que représente une région presque intacte à des intérêts matériels et momentanés : M. le Conseiller d'Etat Arthur Maret, chef du Département des travaux publics en particulier, et M. Jean Vautier, géomètre au Service des bâtiments de l'Etat, auteur du plan d'extension. Nous englobons également dans ces remerciements toutes les sociétés et associations amies qui nous ont prêté main forte et ont collaboré à notre œuvre, contribuant ainsi largement au succès de ce cas, de même que la Commission fédérale pour la protection de la Nature et du Paysage, que préside avec compétence M. le Conseiller national Urs Dietschi de Soleure.

Tout cela ne signifie nullement que notre tâche soit terminée, tant s'en faut. Il nous reste en effet maintenant à assurer l'application du plan d'extension, ce qui n'ira pas sans quelques difficultés et de gros efforts. Dans sa dernière séance, tenue le 25 novembre dernier, notre Commission a décidé de confier à deux de ses membres, MM. les Professeurs de Beaumont et Cosandey, ainsi qu'à M. Vautier, le soin d'établir le plan de notre action future, comme

aussi de choisir les collaborateurs qui seront appelés à y participer. Nous avons l'intention d'adjointre à ce groupe un représentant de la Section vaudoise du Heimatschutz et de prendre contact également avec les autorités et la population de la région en cause.

Pour la réserve de la Pierreure, les événements se sont déroulés dans le calme et de la façon suivante : le 6 janvier 1958, en l'étude de Me Pierre Verrey, notaire à Lausanne, était signé un acte intitulé « Convention et donation », acte par lequel M. Edouard Sandoz confiait à la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature l'avenir de la Pierreuse et lui fournissait les moyens de l'assurer. Le Comité de la Ligue ayant été nanti de la tâche qui lui incombait, jugea plus judicieux de confier la gestion de la réserve à une Commission spéciale, qu'il désigna dans sa séance du 15 janvier et qu'il dota d'un règlement. Cette commission, qui se réunit en séance constitutive le 19 mars à Lausanne, est placée sous la présidence du soussigné et se compose en outre de MM. Richard Niggli, ancien inspecteur forestier à Château-d'Oex, représentant de l'Etat de Vaud, vice-président; Albert Morier-Genoud, professeur à Château-d'Oex, trésorier; Pierre Verrey, notaire à Lausanne, secrétaire; Fernand Rosat, conseiller municipal à Château-d'Oex, représentant de la Commune de Château-d'Oex; Pierre Villaret, Dr ès sciences à Lausanne, représentant de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature; Marc Cherix, pharmacien à Château-d'Oex, représentant de la sous-section de Château-d'Oex du CAS; André-Philippe Chabloz, à Château-d'Oex, représentant du Club Vanil, et Louis-Maurice Henchoz, à Château-d'Oex.

Les tâches auxquelles la dite Commission s'est attachée dès le début sont tout d'abord la rédaction et la mise au point du règlement de la réserve, puis la publication d'une plaquette illustrée, à paraître incessamment et entièrement consacrée à la Pierreuse. Le 5 août dernier était signé à Château-d'Oex, devant Me Eugène Paschoud, notaire, l'acte intitulé « Convention et servitude », qui lie l'Etat de Vaud d'une part, la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature d'autre part, et qui consacre la constitution en réserve des territoires appartenant à l'Etat. Il s'agit de deux servitudes : servitude de non bâtir et servitude de non exploitation. Il reste encore à établir le statut de la partie de la réserve dont la commune de Château-d'Oex est propriétaire.

D'autre part, grâce à une intervention de M. Sandoz, il deviendra vraisemblablement possible d'agrandir prochainement le territoire réservé par un accord avec la commune de Rougemont. Quoi qu'il en soit la Réserve de la Pierreuse existe et son statut définitif ne tardera sans doute pas à être établi de façon satisfaisante. Notons en outre que l'étude scientifique de la réserve, prévue par le règlement de la Commission, a commencé avec un travail sur l'avifaune de la Pierreuse, dont l'auteur est M. François Manuel, instituteur à Lausanne, président de la Société Romande pour l'Etude et la Protection des Oiseaux et délégué de notre Commission. Ce travail sera publié prochainement dans le bulletin *Nos Oiseaux*.

A côté de ces deux objets, dont l'importance n'échappera à aucun esprit soucieux de conservation, notre attention a été sollicitée cette année par un problème d'une extrême acuité : la défense de l'Aubonne. Dans le courant de février, nous apprenions que la Société électrique des forces de l'Aubonne demandait au Conseil d'Etat une

concession pour la construction d'une usine électrique en dessous d'Allaman et pour l'utilisation de la force de la rivière. Projet particulièrement néfaste à nos yeux, puisqu'il tendait à sacrifier une fois encore des valeurs durables, une de nos seules rivières de plaine, à des intérêts matériels et particuliers. Notre action, conjointement avec celle de la Ligue et d'un certain nombre d'autres groupements intéressés, consista tout d'abord à faire opposition lors de la mise du dit projet à l'enquête publique. Nous sollicitâmes ensuite une audience du Conseil d'Etat, et nos représentants eurent la possibilité de s'exprimer par deux fois, tout d'abord en juin, devant M. Maret, Conseiller d'Etat, et Noverraz, Chef du Service cantonal des eaux, puis, le 3 novembre dernier, en présence d'une importante délégation du Conseil d'Etat.

En même temps, nous suggérions au Conseil d'Etat de prier la Commission fédérale pour la Protection de la Nature et du Paysage de donner son avis, ce qui fut fait : une délégation de la dite Commission se rendit sur place le 13 août et remit ensuite au Conseil d'Etat un préavis défavorable au projet. La semaine dernière, après avoir ouï une interpellation de M. Olivier Zbinden, député à Ballens, appuyée par divers députés, le Grand Conseil vaudois, à l'unanimité, votait un ordre du jour aux termes duquel « le Grand Conseil émet le vœu de voir maintenir le cours de l'Aubonne en son état actuel dès l'usine électrique jusqu'à son embouchure ». Les choses en sont là et nous attendons la décision du Conseil d'Etat, qui sera sans appel. Nous voulons espérer que nos édiles auront été suffisamment impressionnés par le vaste mouvement de population occasionné par cette affaire, par le nombre et l'importance des associations qui ont fait opposition au projet et parmi lesquelles on remarque, à côté des sociétés de protection, les chasseurs et les pêcheurs du canton, de même que par le fait que toutes les communes intéressées ont fait opposition à ce projet. Nous comptons donc fermement sur une décision dictée avant tout par des considérations d'intérêt général.

En plus de ces objets majeurs, qui nous ont demandé beaucoup de temps et de grands efforts, nous avons eu à nous occuper de quelques questions moins importantes : abatage d'arbres sur les quais de Montreux, aménagement du sommet de la Dôle, conservation du marais des Monneaux, qui a connu ces derniers temps un regain de vitalité pour retomber rapidement, hélas ! au nombre des réalisations plus que problématiques. Le projet de réserve de Nant, dont il avait également été question l'année dernière, se trouve aussi au point mort, ceci pour des raisons assez complexes.

Les demandes de concessions pour les téléphériques sont en principe soumises en premier lieu au Service cantonal des forêts, qui est à même de fournir dans la plupart des cas un préavis valable également pour notre Commission.

Devant le manque d'intérêt accordé à nos séances annuelles consacrées à la protection de la nature, notre Commission, à son grand regret, a estimé préférable de supprimer l'article 10 de son règlement, abolissant ainsi une obligation qu'elle s'était elle-même imposée vis-à-vis de la Société vaudoise des Sciences naturelles. Ceci ne signifie nullement que nous ayons l'intention de renoncer à tout contact et à toute collaboration avec cette Société. Nous nous efforcerons au contraire de rechercher des moyens plus efficaces et d'un meilleur rendement pour y parvenir.

Les comptes de la Commission s'établissent comme suit :

<i>Actif :</i>	
Solde en caisse au 31-XII-1957	Fr. 127.10
Subside de la LSPN	» 100.—
Total	<u>Fr. 227.10</u>
<i>Passif :</i>	
Cotisation Association pour la protection des eaux . .	Fr. 10.—
Frais de déplacement	» 19.—
Circulaires	» 20.—
Ports	» 15.85
Total	<u>Fr. 64.85</u>
Solde en caisse au 31-XII-1958	<u>Fr. 162.25</u>

La composition de la Commission, qui n'a subi aucun changement, est la suivante : MM. J. de Beaumont, P. Boven, F. Cosandey, Ch. Massy, J.-L. Nicod, R. Stucky, P. Villaret, secrétaire, et Ch. Chessex, président.

CH. CHESSEX, prés.

Divers. — M. Héli Badoux exprime la gratitude de la Société envers le Dr Mermod qui a eu une présidence très lourde remplie avec un dévouement sans borne. Son prédécesseur, M. Daniel Aubert, avait lui-même beaucoup et judicieusement travaillé à redresser une situation critique. M. Mermod a donné à cette entreprise un nouvel élan qui doit se poursuivre ces prochaines années.

Conférence.

M. le professeur Robert Mercier. — *Noyau atomique et magnétisme* (avec projections).

(Voir suite, page 166)

NOTICES NECROLOGIQUES

William Cuendet
1885-1958.

Fils de missionnaire, le pasteur William Cuendet est né en Algérie. Licencié de la Faculté de Théologie libre de Lausanne en 1909, il est appelé à suppléer le pasteur de l'Eglise française de Zurich, puis devient titulaire de sa chaire en 1911. Il est plus tard pasteur à Lausanne, de 1924 à 1949.

Son dévouement aux causes de la vie protestante est bien connu. Il présida la Société vaudoise de Théologie et fut jusqu'en 1955 membre du Conseil de la Mission suisse en Afrique du Sud. Il portait aussi un vif intérêt aux Arts. Auteur d'un ouvrage sur les gravures de Rembrandt qui fait autorité, il avait constitué une fort belle collection de gravures.

Renversé par une automobile et grièvement blessé, il ne s'en releva pas; il vient de nous quitter après trois ans de souffrances. Entré dans notre Société le 22 avril 1931, le pasteur Cuendet n'avait pas cessé de l'aider de sa fidélité.

Ernest Décombaz
1880-1958.

Ernest Décombaz a fait ses études à Lausanne. Ancien élève de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université, il en a reçu le diplôme à la promotion de 1902. Premièrement ingénieur aux Forces de Joux, à Vallorbe, il entra ensuite au bureau C. Buttica, à Lausanne; puis, après une période passée à la Compagnie du Loetschberg, il termina sa carrière d'ingénieur dans l'administration des CFF dont il devint chef de service.

Toujours vivement intéressé à tout ce qui touche aux sciences naturelles, il fut un membre très fidèle de notre Société; il en fréquentait avec assiduité les séances; il était un familier de nos excursions. Entré dans la SVSN le 9 avril 1919, Ernest Décombaz l'a honorée de sa fidélité jusqu'à son décès, survenu le 11 mars 1958. Courtois et pondéré, il fut un très agréable collègue.

François Forel
1882-1958.

Fils de l'illustre F.-A. Forel, le Dr François Forel a obtenu son diplôme de médecin à Lausanne après y avoir fait toutes ses études. Médecin de famille dont on appréciait la bonté et la conscience, il a présidé la Société vaudoise de Médecine; il fut médecin délégué pour le district de Morges et membre suppléant de la Chambre vaudoise des Médecins.

Très attaché à son village de Chigny, il y remplit diverses charges; il en fut le syndic de 1945 à 1953. Il a fait partie du Synode de l'Eglise nationale jusqu'en 1954. Il était major des troupes du Service de Santé.

Très cultivé, il était aussi un artiste distingué. Il a laissé une riche collection d'œuvres personnelles de sculpture, très remarquées tant à l'étranger qu'en Suisse.

Entré dans la SVSN le 7 juillet 1915, le Dr François Forel l'a honorée de sa fidélité jusqu'à son dernier jour.

Arnold Reymond
1874-1958.

Le 3 juillet 1947, l'Assemblée générale de la Société vaudoise des Sciences naturelles appelait en qualité de membre d'honneur M. Arnold Reymond, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne de 1925 à 1939. Il n'avait cessé de développer une activité débordante, à la fois comme philosophe de réputation mondiale, comme logicien et enfin comme historien des sciences. C'est à ce titre surtout que notre Société voulait s'attacher son nom et ses hautes qualités reconnues partout.

Ayant débuté dans le pastorat, Arnold Reymond se sent, en outre, très attiré par les problèmes logiques scientifiques et humains. Il passe dans l'enseignement au gymnase et à l'Université de Neuchâtel et soutient à Genève, en 1908, une thèse mémorable : *Logique et mathématique*.

Dès 1925, c'est la période féconde à l'Université de Lausanne où il fait paraître, à peu d'années d'intervalle, deux ouvrages importants : *Histoire des sciences exactes et naturelles dans l'antiquité gréco-romaine* (1927), puis *Les Principes de la logique et la critique contemporaine* (1932), ouvrage désormais classique, réédité récemment chez Vrin, à Paris, qui a pour origine les cours qu'Arnold Reymond a donnés à la Sorbonne peu de temps auparavant. Il collabore à de nombreuses revues de sciences et de philosophie, en particulier à la *Revue de théologie et de philosophie* ; il participe à l'activité de la *Revue d'histoire des Sciences*, etc. Il est membre fondateur de l'Académie Internationale d'Histoire des Sciences, dont il fut président.

Après la maladie qui le priva de la parole, il poursuit sa tâche en publiant sous les auspices de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne un précieux recueil : *Philosophie spiritualiste* (1942), deux forts volumes, dédiés aux Universités de Neuchâtel, Lausanne et Paris.

Son activité ne se ralentit guère et il participe à nombre de congrès de philosophie et d'histoire des sciences. Son sens aigu de la discussion, de la conciliation et, par-dessus tout, son souci du vrai en toutes choses lui valent des sympathies universelles. Par son sens de l'amitié et de l'humain, Arnold Reymond fut un philosophe qui, tout en prolongeant l'œuvre d'un Vinet ou d'un Secrétan, sut prendre conscience des données modernes et mécanistes de notre civilisation. Il sait sauvegarder un sens et une mission des exigences spirituelles de l'homme, grâce à une analyse profonde des connaissances modernes et des mécanismes de la pensée de tous les temps.

Nous n'oublions pas dans cet hommage d'y associer sa fidèle compagne qui l'entoura inlassablement.

La figure du disparu et sa noble pensée restent présentes en nous.

PAUL BRUNNER,
licencié ès sciences.

Maurice-Yves Sandoz
1892-1958.

Maurice-Yves Sandoz, chimiste, fut reçu membre à vie de notre Société le 23 juin 1917. Ses brillantes qualités d'artiste et de collectionneur l'ont fait connaître plus encore que ses dons de chercheur.

Musicien, il composa des œuvres de musique de chambre. Puis, orienté vers les lettres, il écrivit des recueils de vers et des récits de voyages. Artiste, il le fut avec une rare distinction. Il devint membre de l'Author Guild of America, de la Pontifica Accademia Tiberiana, de l'Accademia Latinitati Excolendae à Rome, de l'Accademia d'Onore dell'Istituto delle belle Arte de Pérouse, de l'Ateneo Veneto. Il fut en outre Grand officier de la Couronne d'Italie, chevalier de la Légion d'honneur, membre honoraire de la Mark Twain Society à New-York, membre correspondant de l'Institut de Coïmbra à Lisbonne.

Ses cendres reposent entre Chexbres et Chardonne, dans le petit pavillon de style grec qu'il a choisi pour sépulture.

Extraits des Procès-verbaux de la S.V.S.N.

(suite de la page 163)

Séance du mercredi 14 janvier 1959. à 17 heures.

Annexe de l'EPUL

Présidence : Mme A. Schnorf, présidente.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 décembre est adopté.

Distinction. — M. le professeur *Auguste Piccard* a reçu de l'EPUL le grade de Dr ès sciences techniques *honoris causa* à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire.

MM. *Héli Badoux* et *Georges Vincent*, jusqu'ici professeurs extraordinaires, ont été promus à l'ordinariat.

La présidente remercie M. le professeur *Jean-Pierre Daxelhofer* de recevoir la Société dans ses locaux et lui donne la parole pour renseigner les participants sur les travaux effectués aux Laboratoires d'essais des matériaux pierreux, nouvellement installés au chemin de Bellerive.

Puis l'on assiste à une très intéressante démonstration des différentes méthodes d'essais que permettent les machines et installations toutes modernes du Laboratoire.